



**ATTESTATION de stage ou d'emploi n° .... sur ....** (indiquer le nombre total d'attestations fournies)

*Merci de compléter une attestation différente pour chaque stage ou expérience professionnelle.*

**ATTESTATION :**     **de stage**                       **d'expérience professionnelle**  
*(Cochez la case correspondante)*

**La structure ou l'organisme d'accueil ou les parents employeurs**

NOM :	
ADRESSE :	
CODE POSTAL : _ _ _ _ _	VILLE :
REPRESENTÉE PAR (nom) :	
FONCTION :	

**Atteste employer, avoir employé, avoir accueilli en stage la personne désignée ci-dessous :**

NOM DE NAISSANCE :	NOM D'USAGE (ou D'ÉPOUSE) :
PRÉNOM :	
DATE DE NAISSANCE : .....	/ .....
	/ .....

**Du** ..... / ..... / ..... **au** ..... / ..... / .....

**Pour une durée effective de** ..... **jours /** ..... **semaines**

**correspondant à un total de** ..... **heures**

**Pour réaliser les activités suivantes :**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**Auprès d'un public d'enfants :**     **de moins de 3 ans**  **de 3 à 6 ans**  
*(Cochez la case correspondante)*

**Fait à** ..... **le** ..... / ..... / .....

**Signature :**



## Justificatifs à joindre à l'attestation de PFMP (suivant le lieu)

(Complétez et cochez les cases correspondantes)

**Mon stage a été effectué au domicile privé de l'assistant·e maternel·le agréé·e ou en maison d'assistants maternels. Les conditions de recevabilité suivantes ont été remplies :**

→ *Condition 1 :*

L'assistant·e maternel·le est agréé·e par le Conseil départemental et assure l'accueil d'enfant(s) depuis au moins cinq ans.

Date de l'agrément : .....

*Fournir copie de l'agrément en pièce jointe.*

→ *Condition 2 :*

- L'assistant·e maternel·le est agréé·e et a validé l'épreuve EP1 du CAP Petite Enfance (arrêté du 22/11/2007) ou détient les unités U1 et U3 du CAP AEPE (arrêté du 22 février 2017).

OU

- L'assistant·e maternel·le est agréé·e et est titulaire d'un diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture ou du diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants ou d'une certification figurant dans l'annexe V « dispenses d'épreuves du CAP AEPE » de l'arrêté du 29 mars 2019 permettant de demander une dispense.

**Mon stage a été effectué auprès d'un organisme de services à la personne offrant des prestations de garde d'enfant(s) de moins de 6 ans. Les conditions de recevabilité suivantes ont été remplies :**

→ *Condition 1 :*

L'organisme de services à la personne pour la garde à domicile d'enfants de moins de 3 ans possède un agrément pour cette catégorie d'âge :

Date de l'agrément : .....

*Fournir copie de l'agrément en pièce jointe.*

→ *Condition 2 :*

- Le professionnel tuteur est titulaire d'un CAP Petite enfance (arrêté du 22/11/2007) ou du CAP AEPE (arrêté du 22/02/2017) et a une expérience professionnelle d'au moins 3 ans auprès d'enfants dans le secteur de la petite enfance.

OU

- Le professionnel tuteur est titulaire d'une autre certification de niveau 3 (anciennement V) justifiant de compétences dans le domaine de la petite enfance.

Je soussigné·e (*nom et prénom du ou de la candidat·e*) : .....  
certifie l'exactitude des informations portées sur ce document.

Fait à ....., le ..... / ..... / .....  
Signature :